

POL6020-30 POLITIQUE SOCIALE DE LA VIEILLESSE

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	YVON RIENDEAU M.A.B.Éd
Local	FSH (pigeonnier)
Téléphone	(514) 761-0560
Disponibilités	SUR DEMANDE PAR COURRIEL UQAM
Courriel	riendeau.yvon@uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS

Le concept de politique sociale de la vieillesse et les déterminants démographiques, sociologiques, économiques et politiques de la politique sociale de la vieillesse. Les mécanismes de la solidarité sociale et notamment de la solidarité intergénérationnelle. Principales caractéristiques des programmes et des services sociaux visant directement et indirectement les personnes âgées : sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti. R.P.C/R.R.Q., avantages fiscaux et crédits d'impôt, aide sociale, assurance-santé, services d'accueil en institutions ou de maintien à domicile... Leurs origines historiques, leurs caractéristiques actuelles. Analyse critique de l'évolution récente des politiques sociales de la vieillesse aux niveaux fédéral et provincial.

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Il est suggéré que ce cours soit suivi au début du cheminement des études, à la première session d'automne. Il permet de mieux saisir les réalités politiques (SAD, Hébergement, logement social, retraite, revenus et placements) qui permettront de comprendre le vieillir social au Québec et au Canada.

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs généraux (ou buts du cours ou compétences visées)

*Ce cours se donne comme objectif de favoriser une compréhension éclairée de la politique sociale québécoise et canadienne (la politique publique) et des principaux services destinés aux personnes âgées. Il s'agit de nommer et de comprendre les déterminants (budgets, dettes, démographie, enjeux, accessibilité, universalité, qualité, critères, modalités, etc) et leurs impacts directs sur la population vieillissante. Favoriser une meilleure compréhension des principaux enjeux sociaux reliés aux services et programmes sociaux provinciaux (ex; **Rente Québec, Soutien à domicile, logements sociaux**, etc) et fédéraux (ex; **PSV, SCHL**)*

et du **jeu politique** s'y rattachant dans l'optique du **bien collectif à l'intérieur d'un contrat de société** respectant les rapports intergénérationnels.

De façon générale, le cours de politique sociale de la vieillesse :

1. **propose** une **initiation** aux définitions de politique, de politique sociale et de politique sociale de la vieillesse et de leur évolution de la fin de 19^e siècle, au début du 20^e siècle et à ce jour.
2. **permet** de développer chez les étudiants des capacités d'analyse critique et de synthèse des contenus enseignés à partir de l'actualité économique et de l'actualité politique municipale, provinciale et fédérale médiatisée concernant les programmes sociaux et les enjeux de société.
3. **constitue** une **réflexion personnelle et professionnelle** face à la politique, aux services aux aînés et face à sa propre avance en âge, sa retraite éventuelle et ses revenus de retraite.

Objectifs spécifiques (ou compétences attendues)

De façon plus spécifique, à la fin du cours ou d'un bloc de cours, les étudiants seront capables de reconnaître et de comprendre des services et programmes sociaux variés et de :

- **caractériser** l'omniprésence de la politique et des politiques sociales touchant les personnes âgées ainsi que **les enjeux actuels et futurs face au soutien à domicile, à l'hébergement collectif à la retraite, au travail et aux revenus des générations** du babyboom, des X et Y
- **s'approprier** les historiques, les paramètres et les caractéristiques actuelles de fonctionnement du **soutien à domicile des CLSC, de l'hébergement collectif (CHSLD), du logement social pur et hybride**. Comprendre vers quoi s'orientent les politiques provinciales et fédérales en 2020
- **prendre position et s'exprimer** sur chaque contenu enseigné en donnant son opinion
- **saisir** les différentes préparations à la retraite et les formes de sorties du monde du travail selon les avantages et les désavantages fiscaux.
- **discuter** des principaux débats entourant la retraite et les revenus de retraite au Québec
- **s'approprier** un langage politique, une reconnaissance rapide des sujets médiatisés au quotidien (ex : hébergement collectif, CELI, REER, FERR)

CONTENU DU COURS

*** présentation du plan de cours et de l'historique de la politique au Canada et le fédéralisme**

** présentation des pères fondateurs de la confédération (1876-1873) et du système politique provincial et fédéral axé sur la démocratie et le bien commun (bien collectif) des citoyens*

*** la péroration, le jeu politique, le budget provincial et fédéral, les promesses électorales et le tiraillement politique (les juridictions et les programmes communs)**

** les groupes organisés et le militantisme, le lobby, la défense des droits (AQDR-FADOQ, CPM, etc) des citoyens âgés, la protection citoyenne dans un horizon démographique qui est un précédent.*

*** la politique sociale, la politique publique, l'agenda politique et l'émergence des lois**

** la protection sociale (modèle Beveridge), le soutien à domicile (SAD) et l'organisation du système de santé et de services sociaux au Québec avec l'arrivée des CISSS et des CIUSSS*

*** Pistes et solutions pour le meilleur SAD possible (privatisation, assurance autonomie, etc) cadre opérationnel : destination milieu de vie et optimisation des soins/services à domicile**

** Le crédit d'impôt pour le maintien à domicile des âgés et l'allocation logement,*

*** la politique sociale de l'hébergement collectif (CHSLD). Le cadre milieu de vie et le continuum de services offerts dans le réseau de la santé et des services sociaux. Les orientations ministérielles 2003-2008 et l'approche milieu de vie (AMV) au Québec.**

Pistes et solutions pour le meilleur milieu de vie possible des résidents en CHSLD selon le

« nouveau type » de résidents. L'approche relationnelle et le Commissaire à la qualité : les droits des résidents face au réseau de la santé et des services sociaux au Québec

* le logement social pur au Québec : Des habitations Jeanne-Mance à ce jour. Historique du logement social (logement de dernier recours) et du programme ACCÈS-LOGIS. La fin des conventions d'exploitation (programme fédéral) en HLM. Mission, enjeu, mandat et avenir des HLM

*** Pistes et solutions pour les locataires/ requérants des HLM (regroupés en OH) et place des intervenants sociocommunautaires en logement social. Le Réseau EN HARMONIE**

*le travail : préparer sa deuxième vie, historique de la politique du travail, les enjeux et les défis de la retraite,

***Pistes** et solutions entourant le travail et la prise de la retraite LIBERTÉ 55-65-70

*les revenus de la retraite : PSV, SRG, RPC, RRQ, RREGOP, RVER... et les placements REER, CELI, FEER, à quoi ressemblera votre retraite ? (SimulR, prestations déterminées, cotisations déterminées), hypothèque inversée, etc

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Les exposés magistraux, les discussions et échanges avec les étudiants seront principalement utilisés. Des présentations audiovisuelles viendront également enrichir ce cours. Ce cours est basé sur des moments privilégiés de sensibilisation et réflexion sur les prémisses des politiques sociales et de la politique sociale de la vieillesse. Une pédagogie en spirale et une pédagogie d'apprentissage par les pairs seront utilisées pour des fins andragogiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation du POL6020

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Réflexion critique et opinion sur : Le système politique au Québec et au Canada, le tiraillement politique et la politique sociale de la vieillesse en lien avec la visibilité démographique des personnes âgées et les 5 enjeux à considérer au Québec et les pistes liées aux mesures applicables pour les aînés. <i>5 pages pleines</i>	20 %	4e cours (remise en courriel seulement)
Réflexion critique et opinion sur : a) Les associations de défense des droits des personnes âgées b) Le modèle Beveridge et la politique sociale du	40 %	8e cours (remise en courriel seulement)

<p>soutien à domicile des années 1970 à ce jour incluant les CISSS et les CIUSSS et les autres partenaires du SAD, programme MADA.</p> <p>PISTES À DÉVELOPPER</p> <p>c) La politique sociale de l'hébergement collectif, les orientations milieu de vie en fonction de la clientèle hébergée en milieu de vie, l'approche relationnelle et les droits des résidents</p> <p>PISTES À DÉVELOPPER</p> <p><i>10 pages pleines</i></p>		
<p>Réflexion critique et opinion sur :</p> <p>A- La politique du logement social au Québec, son historique, la Corporation Jeanne-Mance et le réseau EN HARMONIE, le virage milieu de vie de 1995 à ce jour, la reconfiguration du réseau des OHM, la nouvelle mission des OH en 2020 et le mandat de gestion et des intervenants sociocommunautaires</p> <p>PISTES À DÉVELOPPER</p> <p>B- La politique du travail et les enjeux de la retraite,</p> <p>PISTES À DÉVELOPPER</p> <p>C- La politique des revenus à la retraite, le RVER, le RREGOP, le RPC, le RRQ, la PSV, le SRG et les AC</p> <p><i>10 pages pleines</i></p>	40 %	Dernier cours (remise en courriel seulement)

La réflexion papier est un texte qui vise à présenter l'ensemble des contenus enseignés et vos arguments sur des questions spécifiques enseignées en classe aux étudiants-es. Elle expose et explique les éléments d'information pertinents retenus critiqués et commentés par rapport aux questions posées. Elle se présente comme un texte suivi, à un interligne et demi (Time new Roman), de 5 pages (1^{er} travail) 10 pages (2^e travail) et de 10 pages (3^e travail).

Présentation matérielle

Les trois textes à livrer doivent être sous forme de paragraphe contenant les principaux éléments enseignés et votre opinion critique. Ces trois réflexions papier doivent être présentées sur feuilles blanches en 81/2-11 en format recto ou en recto-verso sous forme de paragraphes en texte serré, précis et concis. Une page titre avec le sigle du cours POL6020, votre nom et celui du chargé de cours est demandée.

Critères de correction

Les trois textes de réflexion sur papier doivent présenter une cohérence du texte, une originalité de votre critique personnelle des contenus enseignés, une qualité de la synthèse, une justesse des informations et une bonne récupération des mots clés en politique sociale de la vieillesse.

*Il est très **fortement recommandé d'être présent aux cours** et de participer aux échanges via TEAMS. Ce cours POL6020 inclus un fil conducteur de la première à la dernière rencontre. L'utilisation du recueil de notes est constante et de nombreuses annotations complémentaires seront fournies tout au long de la session avant d'optimiser vos trois réflexions papier.*

Barème de notation

Le barème de notation utilisé (conversion chiffres/lettres) sera le suivant :

A+ : 90+	A : 85-89	A- : 80-84
B+ : 76-79	B : 73-75	B- : 70-72
C+ : 66-69	C : 63-65	C- : 60-62
D+ : 55-59	D : 50-54	E : 49 et moins

Communication des résultats

Les résultats des évaluations leur seront communiqués suite à la remise des 2 premiers travaux dans un délai très rapproché d'une à deux semaines

Le logiciel RÉSULTATS mentionnera la note finale (le cumulatif) après que les notes eu été envoyées à la FSH (qui les traite) puis diffusées aux étudiants.

MATÉRIEL REQUIS

Matériel obligatoire :

- *Le recueil de textes et colligés de notes est essentiel et obligatoire. Il est disponible à la COOP J-Jasmin en commande réservée au coût approximatif de 29 \$ pour les membres et de 32 \$ pour les non membres.*

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

Date	Contenu du cours	Évaluation
	Cours 1 : Accueil, plan de cours et présentation de la politique du Canada depuis la Confédération (1867-1873) <i>Objectif</i> : Se familiariser avec le plan de cours, les évaluations	

Objectif : Se familiariser avec l'historique et l'évolution de la politique sociale et des orientations ministérielles : milieu de vie

Contenu : exposé avec power point et fichier Word sur l'historique de l'origine asilaire à ce jour, le continuum de services dans les CISSS et les CIUSSS incluant la relocalisation en Centre d'hébergement (CH), les orientations milieu de vie (2003-2008) et la situation actuelle en 2020. La quête de gestion participative et d'amélioration de la qualité. des **PISTES** pour les résidents et le personnel, les assises légales de la LSSSS, la mission et les droits des résidents, les types de résidents en 2020, des **PISTES** pour les CHSLD, le concept de qualité, la contribution des résidents, les droits des résidents, le Commissaire local à la qualité, le protecteur du citoyen, le CPM.

Note : quelques capsules Youtube et DVD sont présentées aux étudiants

Note : une bibliographie complète est dans le recueil de notes

Cours 8-9 : La politique du logement social

Objectif : S'approprier l'évolution du logement social au Québec depuis les années 1960 à ce jour et connaître les paramètres d'attribution des logements sociaux aux requérants.

Contenu : exposé avec power point et fichier Word sur les habitations Jeanne-Mance (conférencière invitée), sa clientèle, sa gouvernance et son plan stratégique, le développement social et communautaire en HLM, les OMH-OH, plus qu'un toit, un milieu de vie, historique de la politique du logement social, le portrait sommaire des OMH du Québec, le ROHQ, le retrait des conventions d'exploitation du fédéral, les enjeux actuels en logement social, le mandat des gestionnaires et des intervenants socio communautaires, les **PISTES** pour les OMH-OH, les résidences EN HARMONIE (bien vieillir à Montréal), leur engagement, leurs services (conférencière invitée) et leur clientèle.

Note : quelques capsules Youtube sont présentées aux étudiants

Cours 10-11 : La politique du travail et de la retraite au Québec

Objectif : Se familiariser avec le travail et le départ à la retraite

Contenu : exposé avec power point de l'historique des réalités sociales et économiques reliées au travail et à la « mise » à la retraite du début du 20^e siècle à ce jour (incluant les 2 guerres mondiales), les différentes relances économiques, la révolution tranquille, les crises économiques récentes, la politique du travail, le travail comme instrument d'expression humaine, de valorisation ou d'aliénation, les enjeux de la retraite, de la lune de miel aux défis, les **PISTES** pour le travail et la retraite

Troisième
évaluation
de 40 pts

Note : quelques capsules Youtube sont présentées et quelques capsules DVD sont présentées et identifiées aux étudiants.

Note : Une bibliographie sur ces contenus est dans le recueil de notes

Cours 12-13-14 : La politique des revenus de retraite

Objectif : Se familiariser avec les revenus de retraite de différentes provenance tant municipales que provinciales et fédérales

Contenu : exposé avec power point et fichier Word avec échanges sur les revenus tels le RVER, le RREGOP et ceux relevant de Services Canada (conférencière invitée) tels la sécurité de la vieillesse (SV), le supplément du revenu garanti (SRG), l'allocation pour les personnes de 60 à 64 ans, et le RPC et autres rentes possibles, accords internationaux, exemples de la situation économique des personnes âgées, Retraite-Québec et le régime des rentes du Québec (RRQ), règles de report des prestations du RRQ et ses modalités, utilisation de la SIMUL R, les prestations déterminées et les cotisations déterminées.

Lecture : À quoi ressemblera votre retraite ? (p.191-201)

Note : des capsules Youtube sont présentées aux étudiants

Note : des extraits DVD sur la liberté 55 et le modèle de retraite en Suède sont présentés aux étudiants

Note : Des ressources gouvernementales sont listées dans le recueil de Notes ainsi que de nombreux liens internet.

Cours 15 : Les placements et les modalités d'encaissement

Objectif : Présenter sommairement les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), le compte d'épargne libre d'impôt et le fond enregistré de revenu de retraite (FERR)

Contenu : exposé avec un power point des sources de revenu REER, CELI et abris de la fiscalité, et FERR, la bonification du REER sans danger, le retrait REER et l'imposition, l'encaisse du REER, le FERR, l'achat d'une rente et les retraits minimaux.

Lecture : Les REER et le CELI (p.201-211)

Fin de la session

NOTE : à chaque semaine, il y aura l'utilisation de capsules Youtube ou de courtes présentation DVD en lien avec les contenus abordés.

NOTE : Une bibliographie de 17 pages présente des revues, des centres de recherche, des liens internet et des ouvrages de références pour la construction du cours POL6020. Lectures complémentaires variables.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Insérez, le cas échéant, des informations qui pourraient être utiles pour les étudiants : Il est suggéré de vous abonner à la revue scientifique Vie et vieillissement (info@agq-quebec.org) au 514-387-3612 ou 1-888-387-3612. 7225 rue Durocher, bureau 100.3, Montréal (QC) H3N 2Y3.

Il y a aux deux ou trois ans, la parution du Guide du passage à la retraite du magazine BEL ÂGE. On y retrouve une foule d'adresses, de ressources et de liens sur la retraite et les revenus de retraite

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Je m'engage à vous transmettre plus de 33 années d'expérience en gérontologie sociale (volet politique sociale de la vieillesse), mes attentes envers vous sont reliées à votre responsabilité comme étudiants, à votre assiduité et à votre maturité lors des échanges. Il est très suggéré de fermer vos téléphones cellulaires lors des cours de 18 :00 à 21 :00, sauf durant la pause de 15 minutes.

Par leur présence en classe au moment convenu par le chargé de cours, les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

[La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : [Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants](#)]

La commission des études de l'UQAM recommande d'intégrer l'encart sur le harcèlement sexuel et la politique 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap.

MÉDIAGRAPHIE

*Fournissez des informations complètes quant à la médiagraphie du cours :
Les capsules Youtube (qui varient) seront identifiées à chaque présentation.
Chaque section du recueil a sa bibliographie et les ouvrages de référence.*

*Liens :Corporation d'habitation Jeanne-Mance.(2019). Repéré à <http://www.chjm.ca/fr/index.php>
CMQ (En ligne) <http://www.cmq.org/pdf/retraite/retraite-article-aspects-psychosociaux.pdf>
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (2013). La retraite à 67 ans : ses impacts
Repéré à : <https://ordrecrha.org/ressources/revue-rh/archives/la-retraite-a-67-ans-ses-impacts>
Regroupement des offices d'habitation du Québec (2019).
Repéré à : <https://rohq.qc.ca/a-propos-de-rohq/>
Retraite Québec (2019).
Repéré à <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/retraite-quebec/Pages/regroupement.aspx>
Société d'habitation du Québec (2019) AccèsLogis Québec.*

Repéré à à
http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/objectif/trouver_un_logement_a_faible_cout/progamme/acceslogis_quebec.html

Sunlife (En ligne) <https://www.sunlife.ca>

Statistique Canada (2014). L'avènement des femmes dans le milieu de travail
Repéré à :
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2015009-fra.htm>

Ouvrage récent :

Carrière, Yves, Légaré, Jacques et Purenne, Jonathan. (2015) Vivre et travailler plus longtemps au Canada : la réalité des baby-boomers. Cahiers québécois de démographie, vol.44, no 2, p.251-278

Statistique Canada (2016). Les personnes âgées au travail au Canada, Recensement de la population 2016. No 98-200-X201627 au catalogue. ISBN 978-0-660-23762
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-as/98-200-x/2016027/98-200x2016027-fra.pdf>

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.